



Réunion/Atelier public de présentation de l'étude d'impact environnemental **L'association prend la parole**

Le 26/09/16

Je m'adresse à vous au nom de l'ASSOCIATION pour le Quartier Saint-Vincent de Paul représentant les riverains de Saint-Vincent de Paul qui compte aujourd'hui plus de 340 inscrits.

Après avoir parcouru l'étude elle-même, lu le *résumé non technique* et écouté attentivement votre présentation notre association voudrait vous faire part de quelques observations.

En effet, il serait illusoire et présomptueux de vouloir faire ici une analyse détaillée de ce très volumineux document, et de lister sur tout ce sur quoi nous voudrions plus d'explications.

La première chose qui nous a frappés est le ton enjôleur ou *bisounours* en particulier du *résumé non technique*:

- Par exemple, il est écrit que le projet va *permettre de répondre aux attentes et besoins des riverains et va ainsi participer à l'amélioration de leur qualité de vie* (p 628 x 2 & 639) ! Il est peut-être possible de dire que le site va être cela pour les nouveaux habitants mais pas pour les actuels riverains ! On n'aura pas indiqué aux rédacteurs que notre slogan le plus ancien autour de ce projet est que *l'aménagement du site ne doit pas modifier en profondeur la qualité du cadre de vie des riverains*. On ne leur aura pas non plus communiqué copie de nos 2 courriers à Madame Hidalgo ... qui attendent toujours réponses !

- C'est d'autre part très bien d'avoir évoqué, page 621, le *meilleur équilibre programmatique du projet* qui résulte en grande partie de propositions que nous avons faites, mais il aurait été « équilibré » de faire aussi part de ce que nous avons dit lors du bilan de la concertation à savoir *que si la concertation s'est globalement matériellement convenablement déroulée, elle n'a pu se tenir que dans un cadre très limité du fait des « invariants »* ... dont nous continuons à contester la légitimité et qui ont très peu variés.

- On aurait pu cesser de qualifier l'espace vert de *grand*, qualificatif supprimé lors bilan de la concertation.

Sur le fond, nous avons relevé de très nombreux points d'engagements dont, par exemple, page 624, celui sur *la présence de vestiges archéologiques qui peut avoir un impact considérable sur le déroulement d'un chantier*. Vous pouvez compter sur nous pour veiller à ce que ce type d'engagement soit bien respecté.

Mais nous avons aussi quelques surprises ou déceptions. Par exemple :

- Dans l'annexe 5, au titre de l'énergie renouvelable, le scénario retenu n'arrive à couvrir que 25% du besoin total en énergie, ce qui est inférieur au taux requis de 30% indiqué.

- Dans l'annexe 7, au titre de l'ensoleillement, si les cours intérieurs des logements sont bien indiquées comme allant être *globalement ombragées toute l'année*, c'est-à-dire sans soleil, il n'est fait aucune mention de l'impact de la surélévation de *Lelong* sur l'ensoleillement d'immeubles rue Boissonade.

Quelques questions précises néanmoins, si vous le permettez, au titre de l'impact environnemental :

- Si l'*Oratoire*, bâtiment protégé, est mentionné dans les *enjeux patrimoniaux fort* (p 619), rien n'est dit sur sa chapelle dont l'utilisation devra être « soignée ». Pourquoi ?

- Que devient le service de propreté actuellement rue Boissonade avec ses passages de camions bruyant puisque prévu lors de la concertation dans l'îlot *Denfert*, c'est maintenant le CINASPIC qui y est logé ?

- Page 626, sont évoqués dans les mesures de réduction des nuisances du chantier, celles qui vont être prises pour *éviter, réduire et compenser les effets négatifs du projet*. Nous n'avons pas trouvé de forts !

- En matière de stationnement (p 629), il est indiqué qu'il ne faut pas *sur-dimensionner les besoins*. Quand ont-ils été dimensionnés ? Et traités comment ? Les riverains sont inquiets de débordements hors site.

- Et enfin, pouvez-vous nous préciser ce que recouvre le prix indiqué en page 602 de 136 m€ ? Le prix d'achat qui nous était connu était 92m€. Est-ce lié à la clause d'intéressement ou à la mise en « propreté » ?

Je vous remercie.